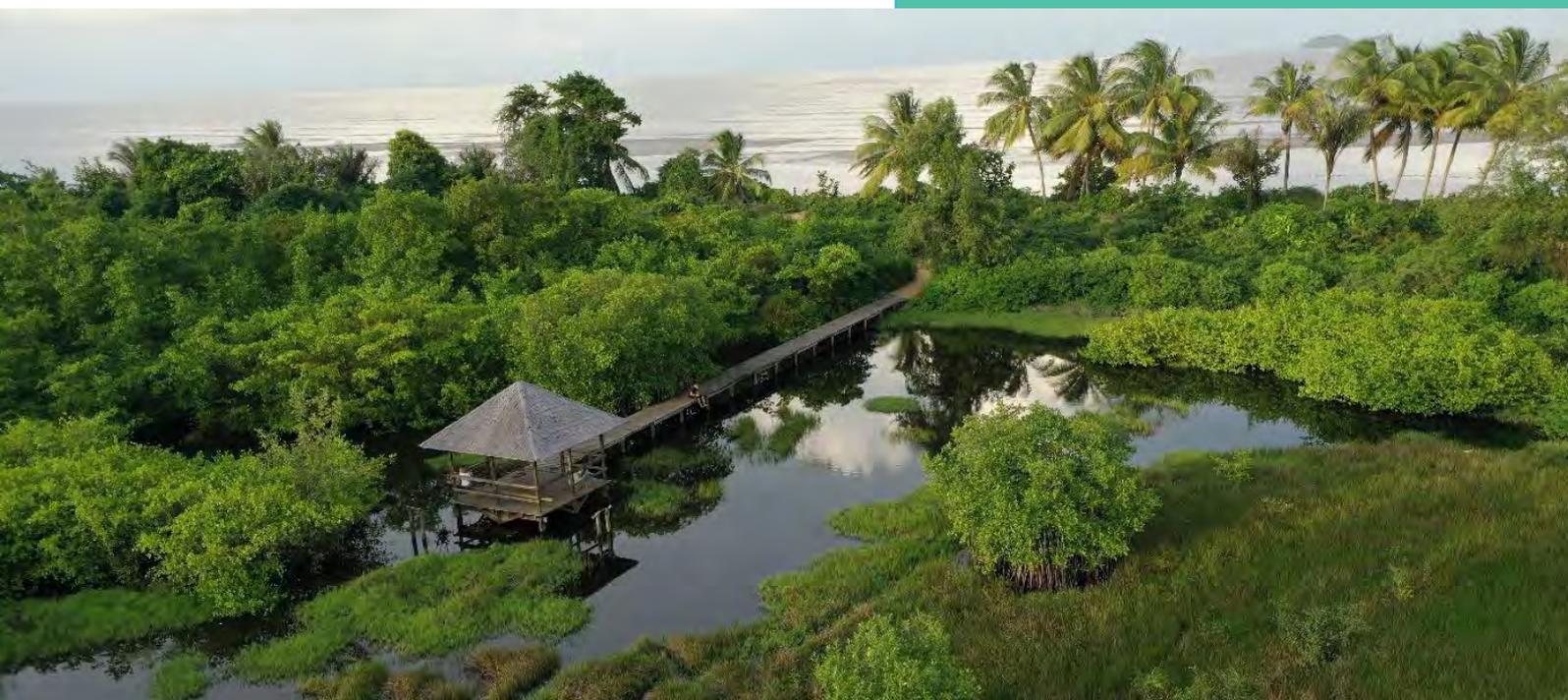




Bilan de gestion des SALINES DE MONTJOLY 2022



Site n° 190

© Office de l'eau / Conservatoire du littoral

Janvier 2023



INTRODUCTION

Les Salines de Montjoly, propriété du Conservatoire du Littoral, sont gérées depuis juin 2012 par l'association Kwata. L'association Kwata et le Conservatoire du Littoral en partenariat avec la Commune de Rémire-Montjoly ont travaillé ensemble à la mise en œuvre du plan de gestion 2013 2017, validé le 28 mars 2013 lors du premier comité de gestion. Sans nouveau plan de gestion, la gestion courante et la poursuite des grands axes sont donc maintenues par l'équipe gestionnaire.

I. PRESENTATION DU SITE

I.A. PRESENTATION SOMMAIRE DU SITE

I.A.1. UN MILIEU CHANGEANT

Les Salines de Montjoly constituent un milieu original pour la Guyane. Comme toutes les zones humides, c'est un milieu fragile et changeant, soumis à de fortes évolutions du fait de facteurs anthropiques et naturels. En effet, le site recevant une grande partie des eaux du bassin versant, il est régulièrement inondé et de façon parfois très rapide. Du fait d'une très forte urbanisation sur le pourtour du site, les fortes montées des eaux, en saison des pluies, et la conjonction de phénomènes de fortes marées, entraînent des inondations chez certains riverains. Afin de limiter ces débordements, lorsque le cordon dunaire est fermé, la commune intervient par l'ouverture mécanique de l'exutoire (creusement d'un canal dans le cordon dunaire avec un pelle mécanique). Ces ouvertures du cordon dunaire peuvent également se produire de façon naturelle lorsque plusieurs facteurs coïncident : un cordon dunaire suffisamment étroit, un apport d'eau important du bassin versant et/ou une houle et un coefficient de marées importants.

Le site des Salines est aussi directement soumis aux modifications cycliques du littoral. En effet, il peut connaître des périodes de fortes accrétions (apport de sable) favorisant l'installation de la végétation de cordon dunaire, et des périodes d'érosion plus ou moins intenses qui peuvent fortement réduire le cordon sableux protecteur. Cette diminution, voire la disparition de la plage, entraîne l'entrée d'eau de mer lors des marées hautes et des fortes houles.

I.A.2. DIVERSITE DES HABITATS

Les Salines de Montjoly s'inscrivent géographiquement dans un réseau de milieux naturels le long du littoral de la presqu'île de Cayenne, allant de la pointe des Amandiers, la Pointe Buzaré, l'anse Chaton, la colline et l'anse de Montabo, le mont Bourda, la pointe de Montravel et le mont Mahury. En pleine zone urbaine, l'espace des Salines est remarquable par la diversité de ses milieux écologiques qui répartis dans différents faciès plus ou moins parallèles à la mer (carte 1). La plage qui borde le site est soumise à un cycle érosif de successions d'accrétions et d'érosions. Le cordon dunaire séparant la lagune de la plage est colonisé par une végétation psammophile et arborée. La zone d'eau libre collecte les eaux de ruissellement du bassin versant. Enfin, la mangrove offre un bel ensemble de palétuviers rouge, blanc et gris.



Carte 1 : Organisation en faciès du site des Salines de Montjoly

I.A.3. DIVERSITE FAUNISTIQUE : ETAT INITIAL

Le site des Salines a longtemps servi de corridor écologique entre le Mont Saint Martin, le Mont Bourda et la colline de Montravel. Le développement urbain a toutefois quasiment isolé ces 60 hectares de ce milieu naturel. Le maintien de connexions pourrait être restauré, tout au moins pour certaines espèces. Il s'agirait notamment d'une participation des riverains avec l'aménagement des jardins, en



complément de la bonne gestion des canaux qui pourraient permettre les flux de poissons, reptiles et amphibiens.

Lors de l'état écologique initial réalisé en 2006, la présence de 3 espèces remarquables (l'Ibis rouge, le Canard musqué et la sarcelle à ailes bleues) et de 17 espèces protégées avait été relevée. En tout 97 espèces d'oiseaux avaient été alors recensées sur le site. Ces données sont à actualiser, le site a depuis évolué avec notamment une perte de surface de zones humides ouvertes (voir Annexe V.1.), et donc de la capacité d'accueil d'oiseaux migrateurs. Certaines espèces, comme les ibis rouges et les canards musqués, ne sont plus observés sur le site depuis au moins 10 ans. Après ces premiers inventaires, et sur les recommandations de cet état initiale, les inventaires des oiseaux communs, avec la méthode de STOC EPS (Suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnages ponctuels simples) avaient été initiés en 2015, mais n'ont pu être valorisés.

Cette zone accueille également de nombreux batraciens et reptiles, dont les caïmans régulièrement vus à l'observatoire. Les mammifères sont eux aussi présents avec un peu plus de vingt espèces. Les chauve-souris ("nasin des rivières") et la famille de rats épineux à nez rouge installées à l'observatoire sont facilement visibles du public (photos ci-dessus), de même que les agoutis désormais abondants et peu craintifs. Les cabiaïs sont présents sur le site, mais restent plus discrets.



En 2020, dans le cadre du projet TRAMES (Territoire, Réseaux, Aménagements, Milieux, Environnements, Sociétés, projet FEDER associations GEPOG et Kwata) des inventaires de poissons par ADN environnemental ont été menés, permettant l'identification de trois espèces non recensées avant : l'attipa (*Hoplosternum littorale*), le yaya grogé (*Curimata cyprinoides*) et l'acara noir (*Cichlasoma bimaculatum*).

I.A.4.PRESSIONS ANTHROPIQUES

La très forte urbanisation qu'a connue le bassin versant des Salines a une incidence directe sur la qualité du milieu. Les études menées en 2000 avaient mis en évidence des pollutions directes (stations d'épuration obsolètes, station de lavage de voitures, ...) avec une présence significative de plomb et de mercure, et des pollutions diffuses (ruissellement des eaux de pluies sur les voiries, dispositifs d'assainissement défectueux, ...). Les travaux d'assainissement et les mises progressives aux normes des installations privées (habitations) et/ou professionnelles devraient avoir abouti à une meilleure qualité d'eau. Ces données sur la qualité de l'eau ont plus de 20 ans et mériteraient une réactualisation.

I.A.5. LES USAGES DU SITE

Les usages sur le site des Salines sont multiples. Les promeneurs et sportifs y sont présents chaque jour. La chasse, la pêche, et la cueillette de plantes médicinales sont parfois observées, en dépit de leur interdiction. La chasse à l'iguane est particulièrement problématique, puisqu'au-delà du prélèvement (photo ci-contre d'un nid creusé), l'usage du feu parfois utilisé pour trouver plus facilement les nids peut avoir des conséquences sur l'ensemble des zones de savane.



La proximité du site avec la plage entraîne aussi des nuisances (dépôts de déchets) et augmente les risques incendies (barbecues), questionnant de nouveau sur la nécessité d'aménagement d'aires de pique-nique.



Les richesses naturelles et paysagères du site représentent pour cette nouvelle forme de tourisme un potentiel particulièrement intéressant, en particulier la zone de mangrove que le public peut traverser grâce à son parcours sur pilotis unique en Guyane. Son originalité et sa diversité en font aussi un site à fort potentiel pédagogique qui permet de mettre en place des animations sur de nombreuses thématiques.



Le site des Salines et principalement le secteur de l'observatoire et la zone de mangrove sont particulièrement appréciés des photographes, notamment pour des photos de famille. Pour rappel, les prises de vue professionnelles sur les sites du Conservatoire du littoral sont soumises à autorisation par le propriétaire et au gestionnaire, et le cas échéant à conventionnement.



Avec sa démocratisation, l'utilisation du drone est aussi régulière sur le site. La réglementation n'est pas propre au site des Salines, mais n'est pas toujours ni connue ni respectée. Les images se retrouvent très fréquemment sur les réseaux sans que le gestionnaire ou le propriétaire n'en soient informés. Se pose alors la question de l'utilisation de l'image du site et de sa diffusion, mais surtout de son respect.

I.B. LE FONCIER

Les Salines se trouvent au cœur du tissu urbain de la ville de Rémire-Montjoly. En effet, la plus grande partie des terrains du bassin versant a été urbanisée au cours des trente dernières années, principalement par des habitats pavillonnaires et résidentiels. Les premières parcelles des Salines de Montjoly ont été acquises dès 1981 par le Conservatoire du Littoral. Aujourd’hui, il préserve un peu plus de 19 hectares situés sur le pourtour de la lagune. Un sentier éducatif a été aménagé sur le site, permettant aux promeneurs de longer la plage, d’observer la faune présente et de profiter de la paisibilité des lieux sous un carbet au-dessus du marais, et de traverser la mangrove par un parcours sur pilotis. Pour faciliter la gestion du site des Salines, depuis juillet 2012, le Conservatoire s’est vu affecter le Domaine Public Lacustre (DPL), c’est à dire près de 39 hectares de la partie lacustre des Salines (Carte 2).

Carte 2 : Délimitation cadastrale du site des Salines de Montjoly



Les secteurs de plages affectés au Conservatoire doivent faire l’objet d’une attention particulière. Les premières années de gestion ont un peu délaissé ces zones, se concentrant sur la zone de mangrove, le sentier et la zone du lac. Avec les modifications des profils des plages, les usages qui évoluent, les orientations et priorités sectorielles pourraient être soumises de nouveau à discussion.



I.C. LA GESTION

I.C.1. LA CONVENTION DE GESTION

La convention de gestion liant le Conservatoire du littoral et l'association Kwata a été signée le 1^{er} juin 2012 et a été reconduite tacitement en 2018 pour 6 ans. Pour rappel, la convention stipule que les missions du gestionnaire sont :

- la mise en œuvre et l'évaluation du Plan de gestion simplifié
- le suivi scientifique du patrimoine naturel
- le gardiennage et la surveillance du site
- l'animation et la sensibilisation du public
- la communication et l'organisation d'événementiels sur le site.

Afin de mener à bien ces missions un comité de suivi a été constitué. Il regroupe le propriétaire du site (le Conservatoire du littoral), le gestionnaire (l'association Kwata) ainsi que la commune de Rémire-Montjoly, qui bien que n'étant pas co-gestionnaire du site est étroitement associée aux réflexions menées par l'association.



I.C.2. EQUIPE GESTIONNAIRE

L'équipe salariée de l'association Kwata en charge de la gestion du site était représentée en 2022 par:

Virginie Dos reis : conservatrice du site des Salines de Montjoly, jusqu'en juillet

Cyrielle Carrasqueira : garde gestionnaire, septembre à fin décembre (évolution en conservatrice adjointe en 2023).

Céline Reuter : responsable éducation à l'environnement et vie associative, jusqu'à décembre.

Tiphaine Dupin : responsable éducation à l'environnement et vie associative, depuis décembre.

Edith Guilloton : chargée d'étude biodiversité, depuis octobre.

Benoit de Thoisy : directeur de l'association Kwata, Conservateur par intérim, à partir de juillet. Garde du Littoral et garde particulier assermenté.

L'association Kwata est désormais gestionnaire de 3 sites. L'organisation de l'équipe est transverse, avec du temps dédié de chaque personne à chaque site. En 2023, un renforcement de l'équipe est prévu, notamment sur le poste de Conservateur et un poste de garde ou garde animateur.

II. ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS 2022

II.A. BILAN DU TOUR DU PROPRIETAIRE

II.A.1. ROUTE D'ACCES

En 2020, dans le cadre de travaux communaux d'élargissement de l'avenue Sainte Dominique, des dépôts de gravats et des travaux de bitumage ont été menés sur la parcelle AE211. Le 10 mars 2020, une réunion de remédiation s'est tenue avec la commune, le propriétaire et le gestionnaire, pour demander le retrait des tas de terre, ce qui a été réalisé. Toutefois, d'autres actions qui avaient été actées, notamment le retrait de la couche bitumeuse à l'entrée du sentier sur site, la pose d'un aménagement empêchant la progression de véhicules trop profondément sur ce terre-plein, le retrait des gros éléments maçonnés en bordure de dévers, restent non réalisées ce jour



II.A.2. LE PROJET CLAIR DE LUNE

En août 2022, des défaillances importantes ont été notées sur le chantier du projet "Clair de Lune" d'Oceanic Immobilier : coupe de végétation de la zone humide, écoulements d'eaux très turbides (photo ci-dessous). Une visite sur site a été faite avec les agents de l'Office français de la biodiversité et la Police de l'Eau, un rapport de manquement administratif a été adressée par l'Office français de la biodiversité au porteur de projet.



Projet "Clair de Lune : localisation, présentation sur le site web d'Océanic Immobilier (avec notamment à droite du complexe la piscine en bordure du milieu naturel) et ci-dessous la zone de cette future piscine en août 2022:



II.B. FACTEURS NATURELS

En 2022, les événements marquants ont été les très fortes pluies du début de la saison des pluies, et les montées d'eau rapides, et à des records jamais atteints tout au moins au cours des 10 dernières années. Ces inondations ont entraîné des questions majeures de gestion des désagréments et dégâts occasionnés chez les riverains.



Par ailleurs, la mangrove a subi en fin d'année une importante défoliation, il a été suggéré que cette défoliation soit liée à la première vidange, mais ces deux événements seraient indépendants. En effet, la défoliation importantes des mangroves n'a pas été un phénomène isolé sur le site des Salines. Un mois avant le phénomène de défoliation plusieurs espèces d'insectes ont été observées dans des quantités inhabituellement élevées, dont principalement *Thyrntina arnobia* et *Junonia littoralis*; le premier étant connu comme l'un des principaux ravageurs de cultures au Brésil, le deuxième ayant possiblement une appétence pour les palétuviers. L'ampleur de la défoliation peu habituelle, serait dû à un cumul de pressions exercées sur les palétuviers par les différentes espèces observées. Actuellement, la mangrove montre des signes de retour à l'état initial.



II.C. DEGRADATIONS ET INFRACTIONS

Des passages de véhicules motorisés relativement fréquents restent à noter sur le sentier, notamment lors des prélèvements de noix de coco. Certains usagers évoquent également les risques de vols et de dégradations de vélos et scooter sur le parking, posant la question d'aménagements dédiés, et plus globalement de la gestion du parking



Les cueillettes de plantes médicinales semblent avoir diminué sur le sentier, certainement dû à la sensibilisation réalisée par les agents de patrouilles. Par ailleurs, les précédentes enquêtes auprès de ces usagers avaient permis d'identifier uniquement quelques personnes d'origine haïtienne ayant cette pratique, personnes semblant ne plus vivre à proximité du site.

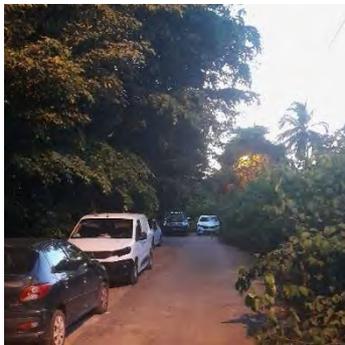
Les bivouacs à l'observatoire, régulé par le passé, semble avoir cessé depuis l'installation d'un pictogramme informant de l'interdiction de cette pratique.

Un premier incendie a été déclenché au mois d'août, mais resté localisé. Un incendie d'ampleur a été déploré sur la savane d'entrée de site, en octobre. Le bilan d'intervention des agents du feu ne permet pas d'établir la cause du départ du sinistre. Le risque lié aux barbecues et aux déchets reste toutefois important, ainsi que la mise à feu volontaire des zones herbacées pour trouver les nids d'iguanes.



En octobre, la coupe d'un pied de *Crudia tomentosa* par l'entreprise sous-traitant de la commune pour l'entretien du sentier a été observée au parking. Un rappel à réglementation a été fait à la mairie.

La société Agro Forestière avait par ailleurs reçu une dérogation pour la récupération sur site de graines de *Crudia*, dérogation dont le gestionnaire n'avait pas eu connaissance. Sous couvert de cette dérogation, les jardiniers d'une entreprise sous traitante sont venus faire des prélèvements de plantules, et non de graines comme autorisé. Un rappel à la loi a été fait, à la fois sur l'inaccessibilité des dérogations espèces protégées, et sur le non respect des autorisations de prélèvements.



Enfin, les interdictions de stationnement devant la barrière sont parfois peu respectées, notamment dans les périodes de très fortes affluences. La réflexion sur le parking et la voie d'accès doit avancer en ce sens, tant pour les usagers, les riverains, que pour les accès au site par les secours.



III. ACTIONS DE GESTION : BILAN ET PROGRAMMATION

Le plan de gestion est échu depuis fin 2017. A l'heure actuelle, sans nouveau plan de gestion, la gestion courante et la poursuite des grands axes sont donc maintenues par l'équipe gestionnaire :

- gestion de la fréquentation
- gestion écologique
- gestion foncière et réglementation
- gouvernance

III.A. GESTION DE LA FREQUENTATION

III.A.1. LE PROJET TUNA MALO : NOUVELLES DONNEES SUR LA FREQUENTATION

Financé par la Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTM), le projet Tuna malo avait pour objectif d'envisager collectivement la conservation et le futur de la zone humide des Salines, par une approche participative. *Tuna malo* signifie "ensemble, avec l'eau", en langue Caribe, langue des premiers occupants de cette partie de la Guyane. S'appuyant et adaptant au contexte amazonien à la fois la méthodologie RESPA (*Rapid Ecosystem Services Participatory Appraisal*) et permettant d'amorcer la mise en place de l'outil TESSA (*Tool kit for Ecosystem Service Site-based Assessment*), le projet entendait aborder les questions des usages et des perceptions et de la préservation d'un milieu naturel et la vision de son évolution.

Les usagers du site des Salines sont des personnes venant ponctuellement, à la différence du site de Vidal fréquenté par des habitués réguliers. Le site des Salines accueille en premier lieu des personnes de 25 à 44 ans, majoritairement accompagnées de leur famille ou de leurs amis. Ils viennent des communes proches, de Rémire-Montjoly et Cayenne. Les créneaux qui connaissent le plus d'affluence sont les jours de semaine de 16h à 18h et les vacances scolaires. Une grande partie des usagers le considère comme un site remarquable, avec un attrait touristique fort. Ils y vont pour se retrouver dans un espace plaisant et offrant la possibilité de pratiquer des activités calmes notamment l'observation d'une faune et de paysages particuliers. Le site des Salines est également fréquenté par les usagers en raison de sa proximité avec leur domicile et de son caractère naturel. La troisième raison qui incite les usagers à fréquenter le site est qu'ils le trouvent apaisant. Concernant les services écosystémiques, les enquêtés perçoivent comme majeurs les services de support et les services de régulation, notamment "Maintien d'une biodiversité spécifique", "Maintien des écosystèmes" et

"Régulation du climat". Les services culturels sont jugés comme mineurs. Les usagers connaissent davantage les milieux naturels que le périmètre du site, la faune et la flore du site, l'origine des eaux alimentant le site ou encore ses statuts. Quasiment tous les enquêtés savent que la mangrove est présente sur le site et la grande majorité est d'accord pour dire qu'il y a un marais et la plage sur le site. Ils ont une bonne connaissance de la biodiversité sur le site, et de la réglementation. La limite du site, son fonctionnement hydrologique et son statut semblent en revanche mal connus.

Concernant l'aménagement du site, les usagers semblent satisfaits des informations délivrées par les panneaux mais moins par leur nombre. Ils sont toutefois demandeurs d'informations supplémentaires, en majorité sur la faune, la flore, le fonctionnement hydrologique du site, l'évolution des paysages et/ou les milieux naturels. À l'avenir, les usagers souhaiteraient des gestionnaires qu'ils maintiennent le sentier à travers la mangrove, préservent le marais et valorisent le patrimoine naturel. Ils attendent également qu'ils développent l'aménagement du site, gèrent les déchets et entretiennent régulièrement le site.

Cette enquête a aussi permis d'avoir une meilleure connaissance des différents profils de riverains du site des Salines, de leurs représentations du site et de leur perception des risques naturels. La majorité des riverains interrogés résident dans des habitations individuelles qui sont leur résidence principale et environ 60% en sont propriétaires. La majorité d'entre eux vivent dans le quartier soit depuis plus de 10 ans soit depuis moins de 2 ans. C'est principalement pour l'aspect agréable du quartier qu'ils ont décidé de s'y installer. La proximité avec le site des Salines n'est pas citée dans les critères principaux, pour autant, pour ces riverains habiter à proximité de ce site naturel est un atout pour un grand nombre d'entre eux et environ 60% d'entre eux le fréquentent de manière régulière. Ils le définissent par des qualificatifs positifs tels : beau, sauvage, nature, sympas, agréable, intéressant etc. La plupart d'entre eux le considèrent comme un "poumon vert", c'est-à-dire un "espace naturel au milieu de l'urbanisation". Plus de la moitié des riverains interrogés souhaiteraient en savoir plus sur le site, notamment au sujet du fonctionnement hydrologique du site, de l'évolution des paysages, la gestion du site et la faune présente. Contrairement aux usagers qui souhaitent en majorité que ces informations soient mises à leur disposition via des panneaux sur le site, les riverains préfèrent le site internet du gestionnaire comme premier canal d'informations. L'opinion des riverains est divisée sur la perception des risques naturels : la moitié pensent que le quartier bordant le site naturel des Salines est soumis à un ou des risques naturels, l'autre moitié ne l'envisage pas. Plus de la moitié des enquêtés n'ont jamais entendu parler d'inondations dans leur quartier, ne connaissaient pas le risque lorsqu'ils ont emménagé, et/ou ont déclaré ne pas être suffisamment informés des risques naturels auxquels leur quartier peut être soumis.

Les principaux résultats de ce projet sont en annexe V.2. de ce bilan. Un rapport complet est disponible sur demande.



III.A.2. NETTOYAGE DU SITE ET ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS

Des secteurs d'accumulation de dépôts de petits déchets sont toujours constatés, notamment en bord de plage sur l'ancienne zone de la Villa Sainte Dominique. Cette zone est très prisée pour des piques niques familiaux, posant la question de l'aménagement de cette zone, laissée pour l'instant en suspens. En 2022, deux mayouris (actions collectives de nettoyage) ont été faits, en mai organisé par l'ASPTT, et en novembre lors des Green Days.

En 2022, suite à l'appel d'offre du Conservatoire du littoral pour le marché "fourniture et pose d'équipements en bois sur les sites du Conservatoire", l'entreprise GCGB Jemassey a été retenue. La restauration des deux passerelles des Salines, demandée par le gestionnaire depuis 2019 a été entreprise en décembre. A cet effet, le sentier a été fermé par arrêté municipal n° 2022-545/DAT/RM pour la sécurité des usagers et garantir les meilleures conditions de travail aux ouvriers de GCGB. Le marché a été livré dans les délais annoncés par l'entreprise, à la fin du mois de décembre, et le sentier a été réouvert par arrêté municipal le 12 janvier 2023 (arrêté 2023-09/01/DAT/RM).



Après ce premier chantier, qui était urgent, d'autres rénovations et/ou pose de nouveaux mobiliers sont en projet.

III.A.3. AMENAGEMENTS

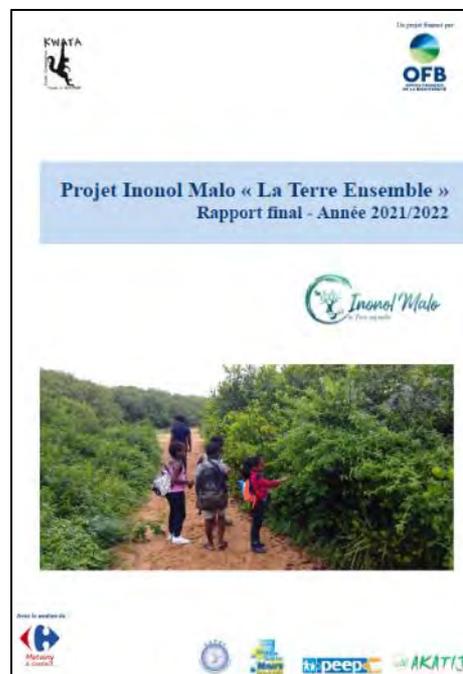
La mise en place de mobilier est également en cours de réflexion. Là encore, une première proposition a été faite par le gestionnaire, et soumise au Conservatoire du littoral.



III.A.4. ACCUEIL ET SENSIBILISATION

En 2022, les animations ont pu être programmées sans contraintes sanitaires, après deux ans de restriction. Le sentier des Salines reste de toute évidence un lieu propice aux interventions pédagogiques. Les animations sur site ont été faites dans le cadre du projet *Inonol malo* financé par l'Office français de la biodiversité et dans le cadre du marché de la commune de Rémire Montjoly. Par ailleurs, certaines des animations réalisées dans le cadre des activités autour des tortues marines utilisent une partie du sentier des Salines. Un total de 36 sorties, pour des publics divers (classes CP à collèges, lycée Matiti, associations de quartier, grand public, entreprises, associations séniors), a été réalisé.

Dans le cadre du projet *Inolol malo*, des chasses aux trésors, balades contées, séances artistiques, ont été réalisées sur le site. Ce projet, mis en place sur les trois sites naturels gérés ou co-gérés par l'association, avait pour vocation de faire découvrir et sensibiliser des publics issus de quartiers défavorisés à la biodiversité.



Sollicité par des éducateurs d'enfants malvoyants, l'association Kwata s'est vu proposer une visite contée des salines, offrant alors aux enfants une réappropriation de leur environnement. Enveloppés des senteurs florales, et des bruissements des feuilles de palétuviers, le conte faisait appel à l'essentiel, leur imagination.



Le sentier des Salines, dont pourtant, la renommée n'est plus à démontrer reste parfois méconnu des adultes et riverains. Au cours de la période estivale deux chasses aux trésors ouvertes au grand public ont été réalisées au sentier des Salines. Cette année, les animations de cette nature ont encore fait l'unanimité.

Deux sorties ont été faites avec le personnel de deux partenaires privés de l'association : le groupe Orange, et Guyane Automobiles.

Le sentier des Salines présente l'immense avantage de proposer une diversité écologique et paysagère intéressante. Cependant, celui-ci pourrait être davantage utilisé pour valoriser le patrimoine immatériel, incluant les pratiques culturelles et les traditions. L'animation faite en partenariat avec l'association Mélisse, sur les plantes médicinales et les usages traditionnels de nombreuses espèces présentes sur le site, a ainsi eu un grand succès.



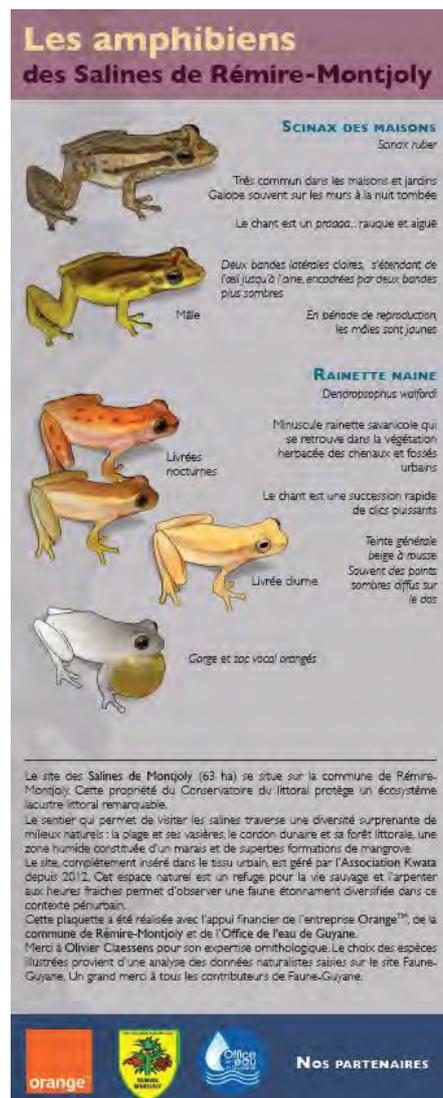
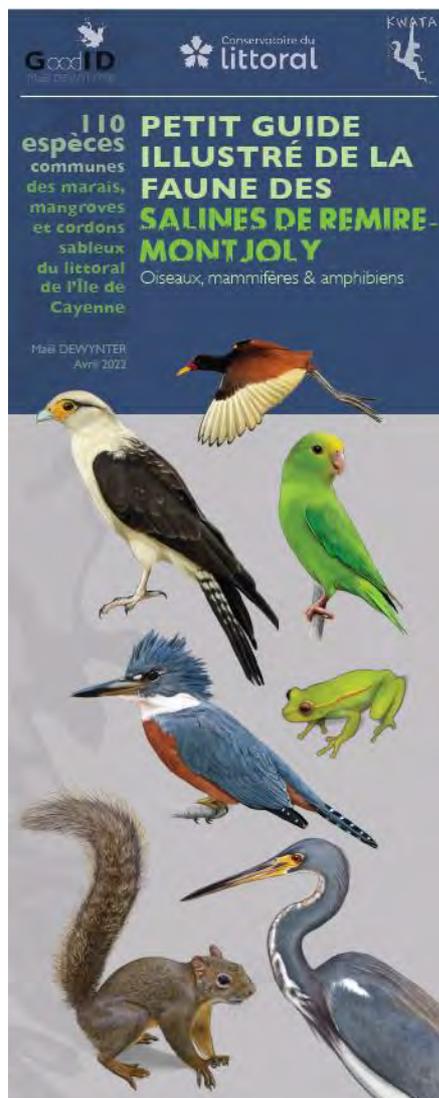
Les récurrentes sollicitations d'actions de sensibilisation à l'environnement, confortent l'association Kwata dans sa démarche d'ériger l'éducation au sommet de ses priorités en matière de préservation environnementale. La complémentarité des trois sites en gestion : Salines de Montjoly, Vidal-Tigamy, et Pointe Liberté, se prête à des projets structurants.



III.A.5. CONCEPTION DE DOCUMENTS D'INFORMATION

Depuis le 1^{er} octobre 2020, le gestionnaire a mis en place une page Facebook dédiée aux sites dont il a la gestion (Salines de Montjoly et Vidal Tigamy et Pointe Liberté) tout en continuant à communiquer et relayer les informations sur la page générale de l'association. Cette page compte plus de 700 abonnés. Toutes les publications de cette page sont relayées sur la page de l'association Kwata, qui compte 7400 abonnés.

Dans le cadre de la convention de financement liant la commune et le gestionnaire, deux visuels ont été réalisés en 2022 : une plaquette de présentation du site et des planches d'identification de la faune la plus observée sur le site, soit une centaine d'espèces (oiseaux, mammifères non volants et volants et amphibiens). Ces planches sont téléchargeables sur le site de l'association Kwata, et directement sur le sentier, grâce à des QR codes disposés aux entrées de site, au niveau de l'observatoire, et à l'entrée de la passerelle mangrove.





III.A.6. SURVEILLANCE ET POLICE

Entre janvier et décembre 2022, 143 patrouilles dédiées de surveillance ont été réalisées sur le site en plus des événements particuliers (travaux, journées événementielles, réunions sur site ...). Aucune infraction en flagrant délit n'a été relevée lors de ces patrouilles. Il est désormais rare que les chiens ne soient pas tenus en laisse sur le sentier, la circulation de véhicules terrestres à moteur est rare également. Aucun flagrant délit d'acte de chasse n'a pu être constaté lors de ces patrouilles, en dépit de la forte augmentation constatée de chasse à l'iguane.

III.B. GESTION ECOLOGIQUE

III.B.1. GESTION DU LAC ET INONDATIONS

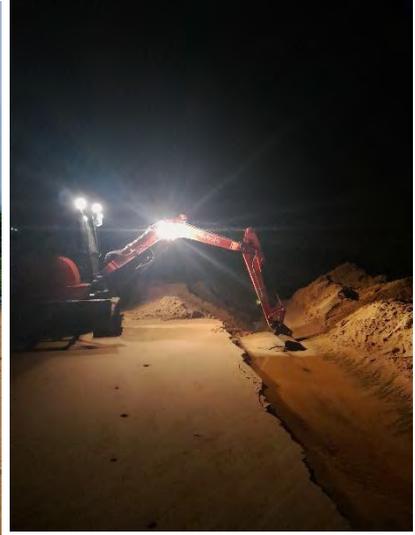
En 2022, la compétence de gestion des eaux pluviales a été récupérée par la CACL. La saison des pluies a démarré très précocement, et de manière intense, après une saison sèche courte. Du fait d'une accrétion importante du secteur Ouest de la plage depuis fin 2021, la zone de l'exutoire s'est trouvée rapidement derrière un stock de sable important, empêchant la vidange naturelle. Des interventions mécaniques ont été nécessaires dès la fin de novembre.

La première s'est faite dans l'urgence, du fait notamment de contraintes réglementaires peu ou mal considérées et anticipées. Cette première ouverture a été faite sur une zone inappropriée, la vidange a été violente, brutale, et la zone s'est asséchée trop rapidement, entraînant des mortalités importantes de poissons. L'orientation et la position de cet exutoire ayant été mal décidées, celui-ci s'est vite refermé du fait de la houle qui a rapidement ramené du sable.



La deuxième intervention a été mieux préparée sur le terrain, avec un exutoire mieux dessiné et positionné, qui a tenu plus d'un mois.

Une troisième intervention a dû être faite, en urgence et dans de mauvaises conditions (nuit, marée haute avec forte houle, météo mauvaise) la nuit du 24 décembre, mais n'a pas tenu.



Début 2023, l'exutoire s'est rouvert seul, et la vidange des pluies de décembre et début janvier s'est faite de manière douce et régulière.

Si, pour la saison des pluies 2023, la localisation et l'orientation de l'exutoire semblent être optimaux avec le profil de plage actuel, le cadre réglementaire de l'intervention de la CACL reste à définir clairement, notamment au vu de la loi sur l'eau, de la circulation d'engins sur le domaine public maritime, ... Enfin, il sera nécessaire de mieux anticiper le besoin de vidange. Des côtes d'alerte (réseaux de riverains, règles de mesures, ...) doivent être mise en place. En préalable à ces alertes, il sera aussi important de définir précisément ce qui est communément appelé le "risque " (le plus souvent, une atteinte aux biens) qui déclenche l'ouverture. Ce "risque" ou sa perception peut en effet différer de sa définition réglementaire qui régit les conditions d'interventions.





III.B.2. MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE, SUIVIS ET ETUDES

Les suivis de la faune

Suite à la défection de la première session de STOC-EPS, un nouvel itinéraire a été défini, et un premier inventaire a été mené en novembre. Les résultats de ce premier STOC seront présentés au prochain comité de gestion. Les données Faune Guyane* ont continué d'être extraites pour le site des Salines. On constate que le nombre d'espèces d'oiseaux a plus que doublé par rapport aux premiers inventaires de 2006. L'année 2021 avait intégré les résultats du programme TRAMES, qui incluait notamment des inventaires dédiés d'odonates et de chauves souris. C'est aussi le cas pour les amphibiens, les reptiles, les odonates et les papillons. Les poissons et les phasmes ont été ouverts sur Faune Guyane en 2022, il y a donc encore peu de données mais la connaissance de ces groupes ira en s'intensifiant.

Nom latin	2006	2012	2020	2021	2022
Mammifères non volants		7	3	6	12
Chauves-souris			2	1	6
Oiseaux	33	118	98	103	118
Amphibiens			2	8	17
Reptiles			9	9	18
Odonates		1		14	8
Papillons de jour		2		37	34
Mantes				1	2
Phasmes					1
Poissons					2

*Faune Guyane est une base de données participative qui permet la collecte de données opportunistes issues d'observations de naturalistes. Elle peut permettre de compléter des inventaires mais n'en est pas un.

Parmi les espèces à enjeux observées en 2022, *Pipa snethlageae* est une espèce indicatrice de ZNIEFF, c'est une espèce protégée, et dont l'habitat est protégé. Cette espèce avait été détectée en 2005 et pas revue depuis. L'absence de données récurrentes sur ce site, et l'observation d'individus isolés peut suggérer une présence accidentelle, avec une arrivée par les canaux. Une attention devra être portée sur le suivi de *Pipa snethlageae*, pour savoir si le site peut permettre le cycle complet et le maintien d'une population.



Chez les oiseaux, le rapace *Buteo albonotatus* et la grébifoulque d'Amérique *Heliornis fulica*, deux autres espèces indicatrices ZNIEFF, sont rapportées pour la première fois en 2022.



Les suivis de la végétation

Dans le cadre de la convention avec la Mairie, un suivi de la fermeture des zones ouvertes par photos, à partir de points fixes, a été effectué mensuellement entre octobre 2020 et juillet 2022. Ci-dessous, la même zone en octobre 2020, novembre 2021, et juillet 2022. Les photos seront analysées plus finement, mais à ce stade il semble difficile de parvenir à quantifier la fermeture. Un travail pourrait être couplé avec les nouvelles photos par drone faites en fin d'année, dès lors que les clichés seront disponibles.





GuyArche

Le projet GuyArche, conduit par le BRGM et cofinancé par la DGTM, vise à caractériser l'architecture interne de la plage et les épaisseurs de sédiments (sable et vase) à l'échelle de l'anse de Montjoly. À partir de méthodes de géophysique couplées avec des techniques de géotechniques, les premiers résultats ont estimé une épaisseur de sédiment en moyenne de 20m avec des épaisseurs pouvant atteindre 40m par endroit. Les mesures ont également mis en évidence la succession de quatre paléoplages ainsi que les espaces de divagation de l'exutoire des Salines. Enfin, ce projet, reproductible sur d'autres secteurs et couplé avec des datations, améliore la compréhension de la mise en place et de la dynamique de la plaine côtière guyanaise.

III.C. GESTION FONCIERE ET REGLEMENTATION

Les réflexions sur l'aménagement de la zone d'accueil ont repris dans le cadre du projet "Corniche", porté par la CAEL. Une première proposition avait été faite, mais reste ouverte à discussion avec l'ensemble des partenaires



III.D. FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE

Actuellement (janvier 2023), l'équipe gestionnaire se compose de 4 salariés (1 en CDI et 3 en CDD), tous intervenant sur le site des Salines de Montjoly.

En mars 2020 un financement sous la forme d'un marché public avait été signé entre la mairie de Rémire-Montjoly et le gestionnaire, l'association Kwata, pour la **Valorisation et la gestion au quotidien du site des Salines de Montjoly**. Il se composait de deux axes (i) accroître la connaissance du milieu humide en veillant aux impacts des usages et (ii) préserver le milieu par une valorisation raisonnable et raisonnée. Il courait jusqu'en octobre 2022. En dépit de la vacance du poste de Conservateur, pratiquement toutes les actions prévues dans cette convention ont pu être menées à terme. Les inventaires de petits mammifères, prévus dans cette convention, seront réalisés sur fonds propres en 2023.

Le site des Salines fait l'objet de marques d'intérêt particulières de la part des médias, et par la proximité et diversité des paysages et milieux qu'il présente.

- Février : Outremer le Mag
- Mars : documentaire de Vincennes TV
- Aout : Atlas "les sentiers du littoral"
- Octobre : visite d'une délégation de directeurs de parcs nationaux.



En novembre, selon les termes de la convention avec l'Office de l'Eau de Guyane, une série de photos à partir de drones a été faite, actualisant une première série en 2020.

Depuis plusieurs années, des photographes pratiquant leur activité sur le site sont contactés par l'équipe gestionnaire afin que des conventions soient mises en place avec le Conservatoire du Littoral, prérequis obligatoire pour la mise en place d'une activité professionnelle sur les sites dont il est propriétaire. A l'heure actuelle ces conventions ne sont pas encore élaborées. Dans l'attente, il reste convenu que les photographes communiquent en avance les dates des séances prévues sur le site directement au gestionnaire. Se pose donc la question de la stratégie du Conservatoire concernant la gestion de l'image et de la communication des sites.

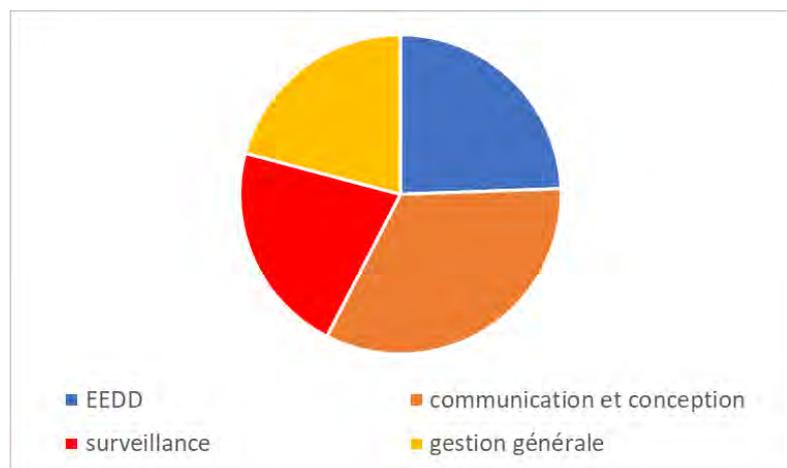


IV. BILAN CHIFFRE

IV.A. MOYENS HUMAINS

Le temps dédié à la gestion du site a été de 667 heures, pour un montant de salaires + charges de 13 742 euros

Le volume horaire effectué par tâche (ci-contre) montre un temps important passé sur la conception et la réalisation, expliqué par la production de la plaquette et le travail sur le guide.



IV.B. SOURCES DE FINANCEMENTS

La commune, via sa convention avec l'Office de l'Eau de Guyane, reste en 2022 le seul financement public dédié à la gestion du site. D'autres projets et partenariats sont venus compléter ce soutien : l'Office Français de la biodiversité dans le cadre du projet *Inonol malo*, le groupe Carrefour, Orange Caraïbes. Le partenariat avec Guyane Automobile, qui se concrétise entre autres par la mise à disposition d'un véhicule, contribue aussi aux capacités du gestionnaire à intervenir sur le site. Enfin, la DGTM qui finance le projet sur les tortues marines, avec des actions d'éducation à l'environnement, contribue aussi à la mise en place d'actions qui se déroule sur le sentier.

Les mesures compensatoires liées au Transport Collectif en Sites Propres, projet de la CACL, ont été fléchées depuis plusieurs années pour la gestion des Salines. A ce jour, toujours aucune information n'est disponible sur les délais de mise à disposition effective des fonds.

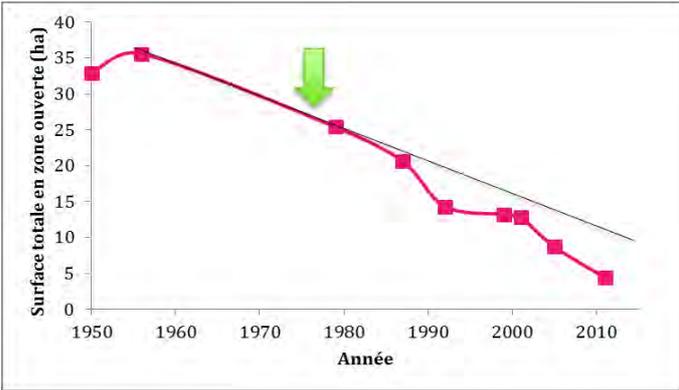
FINANCEMENTS DIRECTS ET INDIRECTS A LA GESTION





V.A ANNEXE 1: LA FERMETURE DE LA ZONE D EAU LIBRE

Les photos aériennes ci-dessous montrent l'évolution de l'ouverture des zones d'eau libre aux Salines, de 1987 à 2019. Une perte de 80% est observée entre 1950 et 2011.



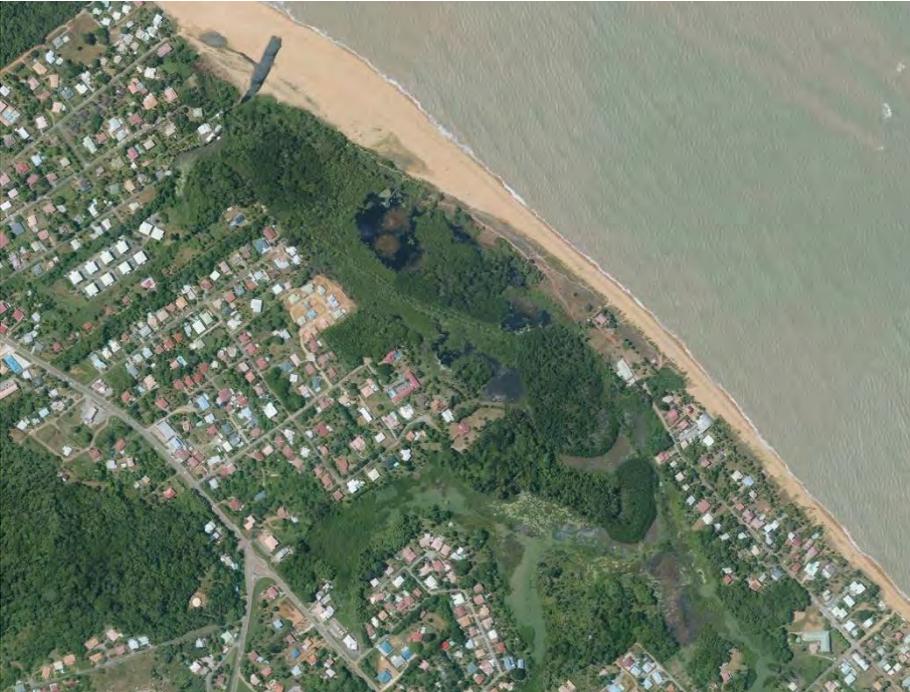
1987 :



1992 :

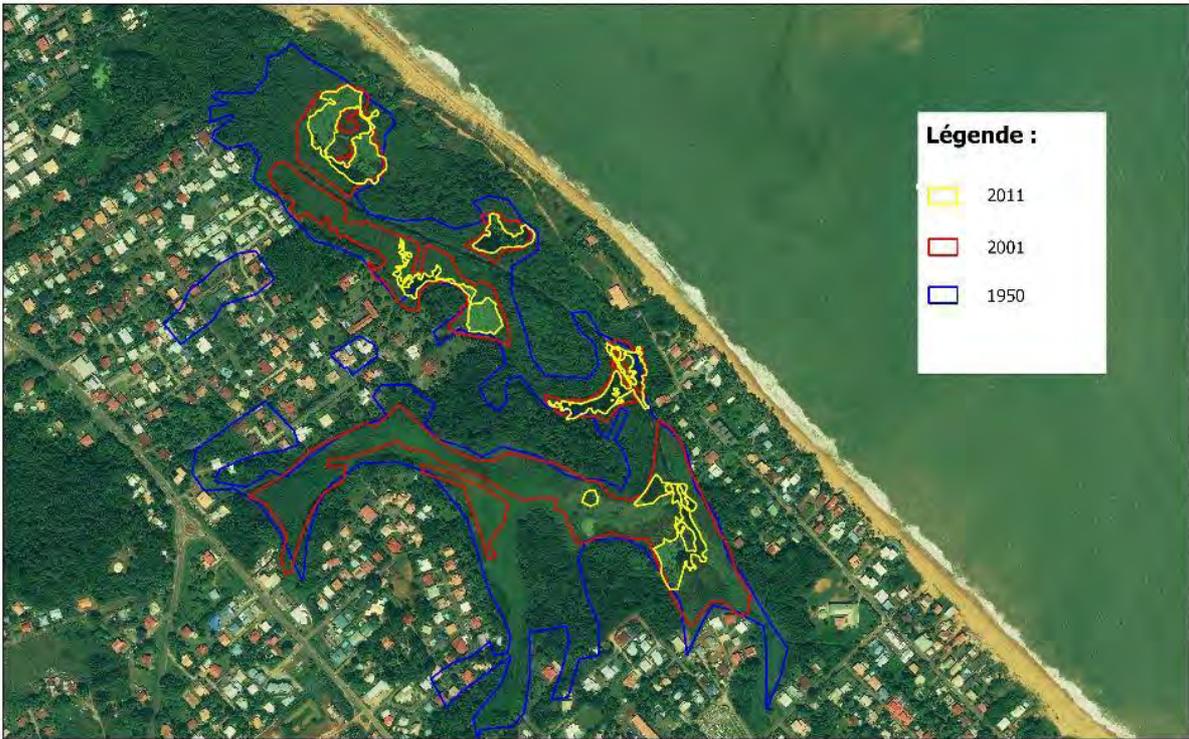
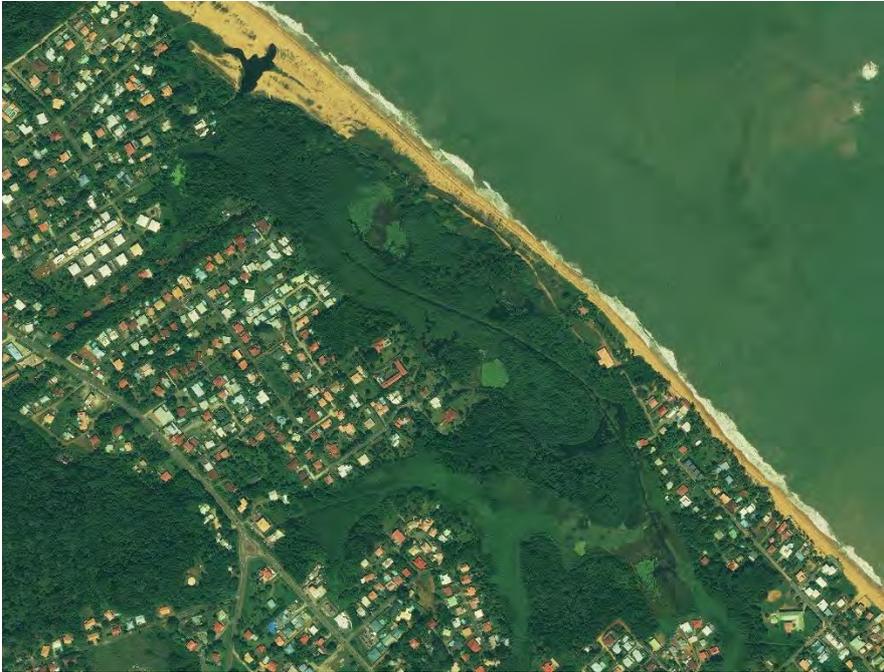


2005 :





2011 :



Evolution de la surface des zones ouvertes de 1950 à 2011

Source : BD Ortho 2011 DEAL



0 150 300 450 mètres

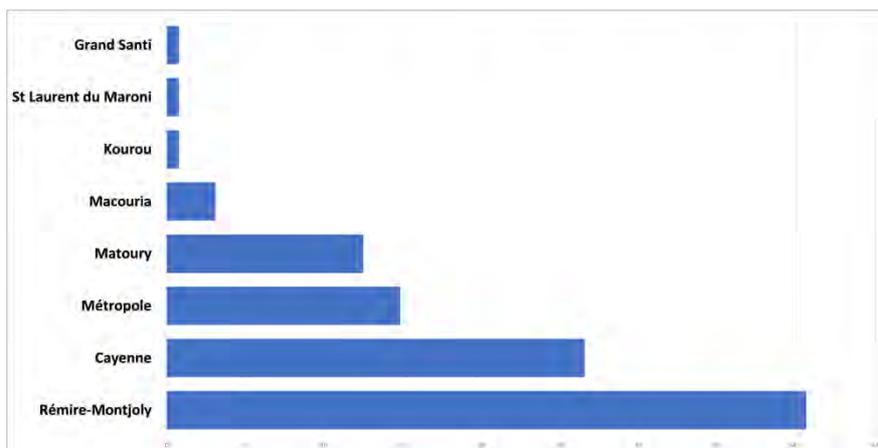
2019 :



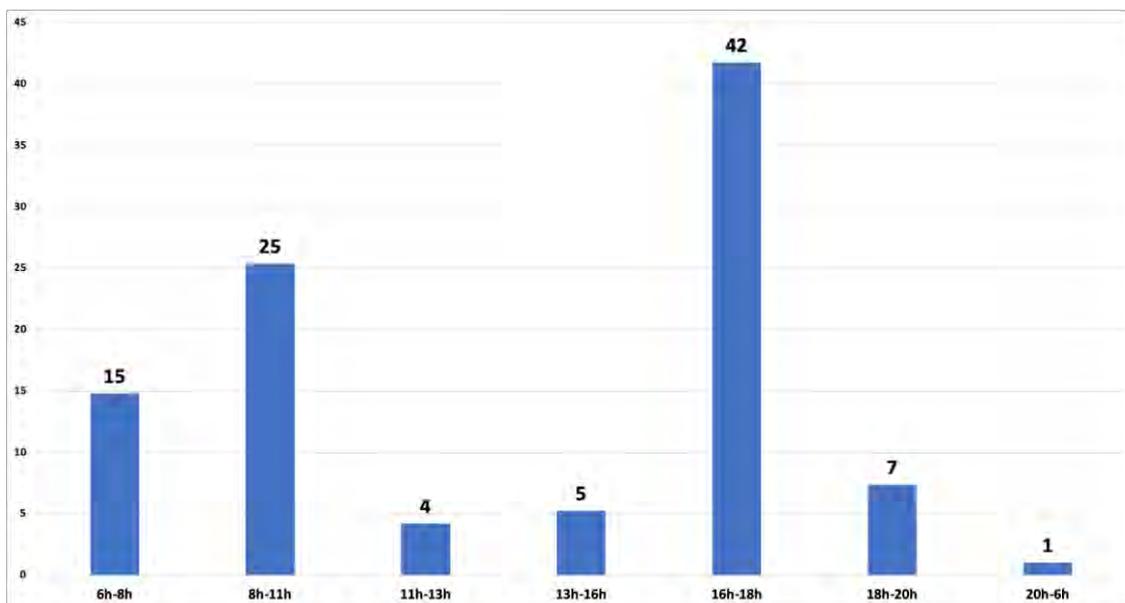


V.B. ANNEXE 2 : LES RESULTATS DU PROJET *TUNA MALO*

V.B.1. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES USAGERS

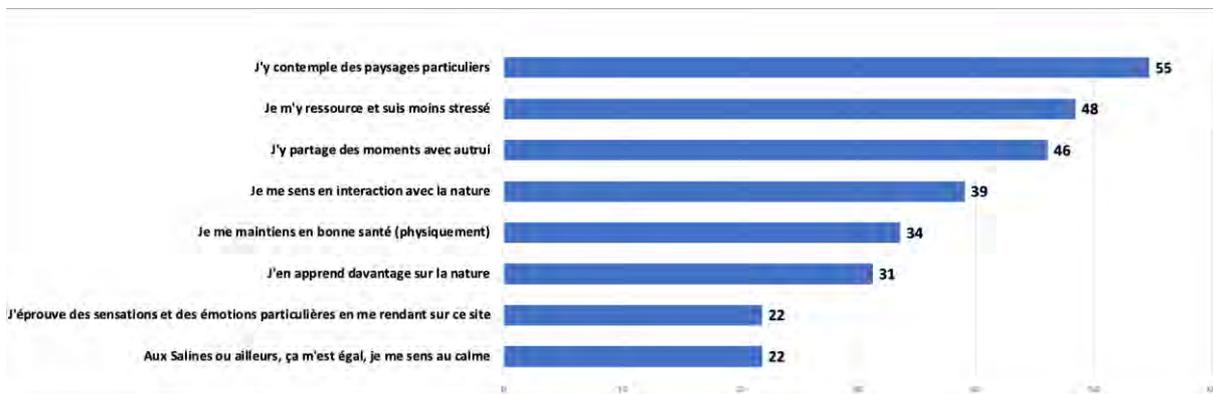


Répartition des usagers par commune de résidence



Créneaux horaires de fréquentation du site

Association Kwata
BILAN DE GESTION DES SALINES DE MONTJOLY



Réponse à la question "Que vous apporte le site ?"



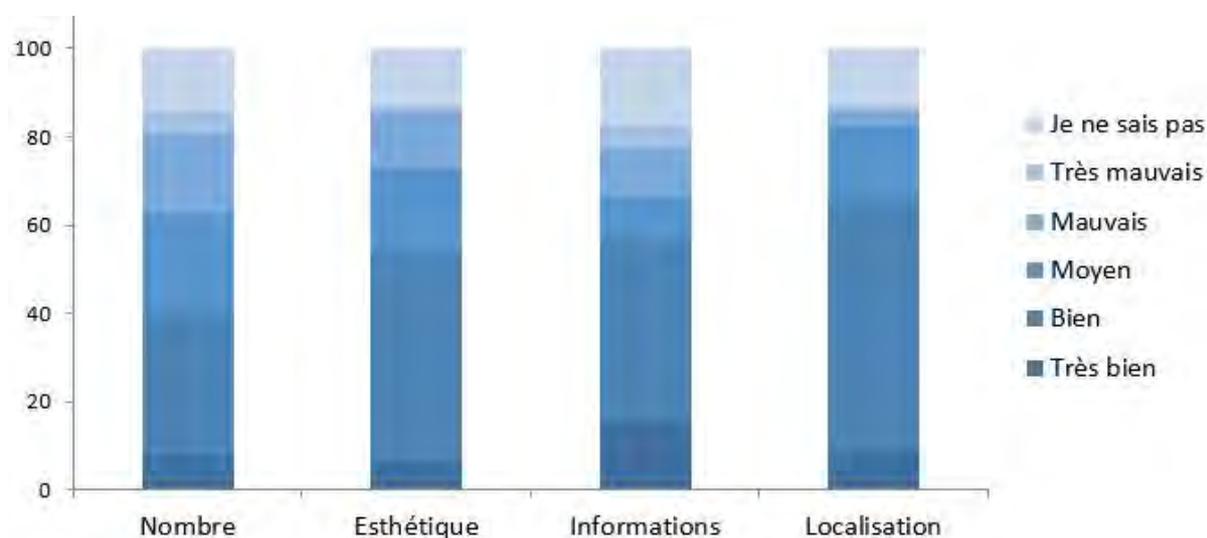
Réponse à la question : "Par rapport aux déclarations suivantes, comment vous situez-vous ?"

Indicateurs	Questions	Notes									
		Fautes et Je ne sais pas	Une bonne réponse	Deux bonnes réponses	Trois bonnes réponses	Quatre bonnes réponses	Sans fautes	Trois bonnes réponses	Quatre bonnes réponses	Sans fautes	
Connaissances des milieux naturels	Selon vous, quel(s) est/sont le(s) statut(s) du site ?	0/4	1/4	2/4	3/4	4/4	5/5				
Connaissances de l'origine des eaux	Selon vous, quelles ont est l'origine des eaux des Salines ?	0/4	0,5/5	1/5	1,5/5	2/4	2,5/5	3/4	3,5/5	4/4	4,5/4,5
Connaissances de la faune et de la flore	Combien d'espèces (animales et végétales) présentes sur le site de Vidal Mondélice êtes-vous capables de citer ?	0 espèces	1 à 5	5 à 15	+ de 15						
		0/3	1/3	2/3	3/3						
Connaissances des statuts du site	Selon vous, quel(s) est/sont le(s) statut(s) du site ?	Je ne sais pas		Une bonne réponse		Sans fautes					
		0,5 pour la réponse "sentier de randonnée"	0/2,5	0,5/2,5	1/2,5	1,5/2,5	2/2,5				
Connaissances du périmètre du site	Selon vous, quel est le périmètre du site ?	Je ne sais pas	Fautes	Correct							
		0/1	0/1	1/1							

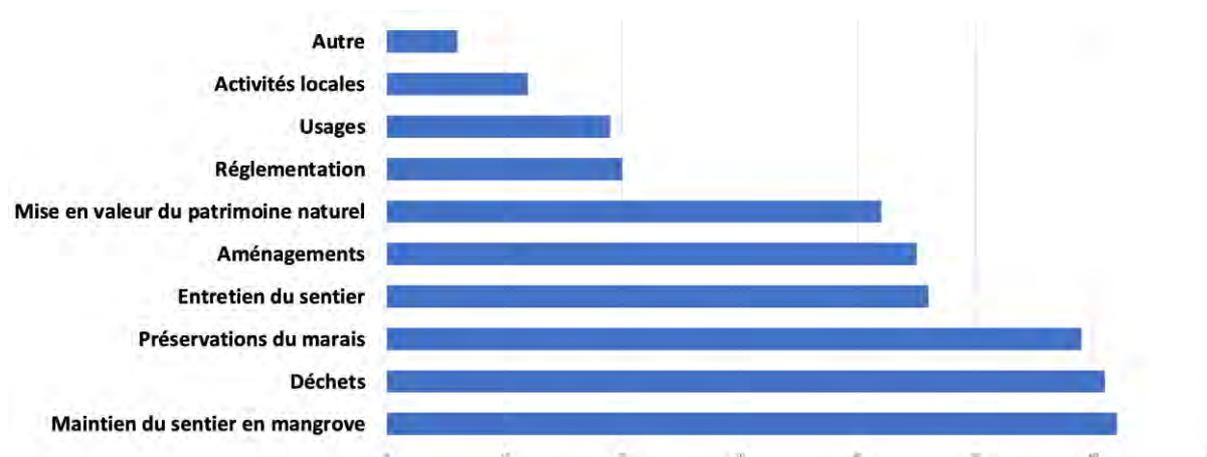
Détail du calcul des scores des indicateurs de connaissances

Indicateurs	Note sur 5
Milieux naturels	1,4
Périmètre	1,0
Faune et flore	0,9
Origine des eaux	0,9
Statuts de protection	0,2
Moyenne	0,9

Score des indicateurs de connaissances sur une échelle de 5



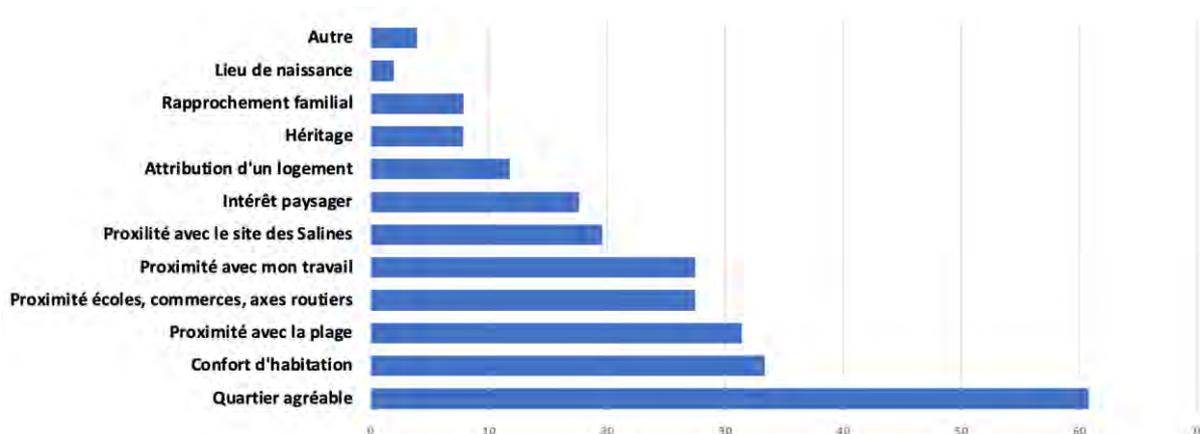
Réponse à la question " Que pensez-vous des panneaux d'informations ?"



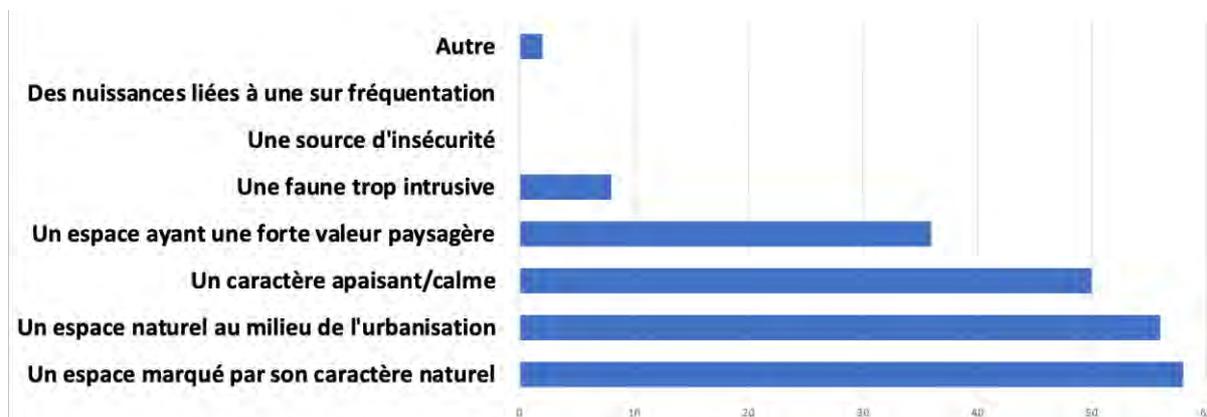
Réponse à la question 'Selon vous, quels sont les enjeux prioritaires pour la gestion des Salines ?'



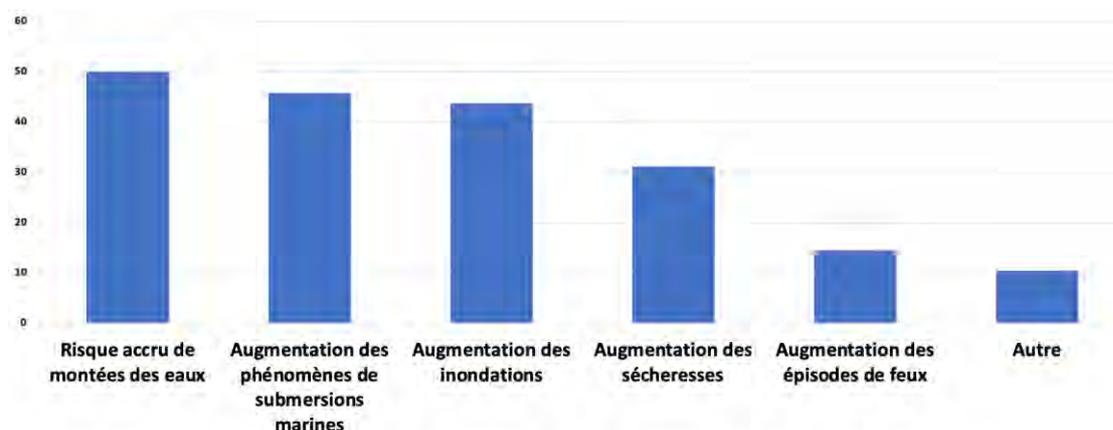
V.A. 2. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES RIVERAINS



Réponse à la question : " Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi d'habiter ici ?"



Réponse à la question : "En tant que riverain, parmi les affirmations ci-dessous, quelles sont les deux qui vous évoquent le mieux le site des Salines ?"



Réponse à la question "quels sont risques dont vous pensez que l'incidence va augmenter ?"